

Département de la Haute-Saône

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET PRIMITIF exercice 2019

20 et 21 décembre 2018

L'avenir se construit en Haute-Saône



www.haute-saone.fr

Un budget ambitieux et responsable

pour répondre aux besoins quotidiens des Haut-Saônois
et pour aménager la Haute-Saône de demain

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Alors que de nombreux Départements se trouvent dans une situation financière critique (du fait essentiellement de la baisse des dotations d'Etat et de la non-compensation des dépenses de solidarité nationale – RSA, APA et PCH), le Département de la Haute-Saône tire son épingle du jeu et présente un budget 2019 ambitieux et responsable. Les preuves, pour démontrer que le Département est une collectivité bien gérée et saine financièrement, sont nombreuses.

Des impôts stables pour préserver les ménages

Compte tenu des difficultés rencontrées par nos concitoyens, notamment les plus modestes, **le Département choisit de ne pas augmenter le taux de fiscalité locale en 2019** - taxe sur le foncier bâti - car il serait injuste de faire porter aux Haut-Saônois le poids financier des décisions gouvernementales, concernant notamment la baisse des dotations d'Etat et la non-compensation des dépenses de solidarité nationale, à savoir l'Allocation personnalisée à l'autonomie dite APA, la Prestation de compensation du handicap dite PCH et le Revenu de solidarité active dit RSA).

La poursuite de la grande maîtrise des dépenses de fonctionnement

Pour équilibrer le budget sans sacrifier l'investissement ni alourdir la charge fiscale des Haut-Saônois, **le Département poursuivra ses efforts pour contenir voire diminuer les dépenses de fonctionnement**, sans pour autant altérer la qualité du service rendu au public. Aussi, les efforts de rationalisation engagés de longue date et renforcés depuis deux ans continueront de porter leurs fruits.

Un niveau d'investissement très élevé

En 2019, le Département investira 61 millions d'euros sur le territoire, soit un niveau d'investissement très élevé, pour continuer à moderniser et sécuriser les infrastructures routières, rénover les collèges, déployer le très haut débit, accompagner les communes et les intercommunalités dans le développement de leur territoire...

Que ce soit par ses investissements directs ou indirects, le Département est ainsi le premier financeur public et le premier co-financeur de la Haute-Saône.

Un endettement raisonnable pour préserver les générations futures

Parce que les emprunts d'aujourd'hui sont la dette de demain et les impôts d'après-demain, **le Département refuse la facilité d'un endettement excessif**. Pour parvenir à ce résultat, il convient de noter que le Département privilégie l'auto-financement afin de supporter le coût de ses investissements et parvient à mobiliser des co-financements importants. Le recours à l'emprunt est ainsi limité, permettant de résorber la dette.

Une maîtrise exemplaire des dépenses sociales

Alors que les dépenses de solidarité nationale assumées par les Départements pour le compte de l'Etat explosent, notamment dans les territoires ruraux, le Département de la Haute-Saône fait figure d'exception. En effet, **les bonnes pratiques mises en place au sein du Département, notamment avec l'approche de « juste compensation » de la dépendance et du handicap et le paiement des prestations sur facture, est un mode de gestion qui fait ses preuves**. La création de la cellule « juste droit » pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active et la création du groupement d'intérêt public Insertion 70 portent ainsi leurs fruits : le nombre d'allocataires du RSA a baissé de plus de 16 % sur les 24 derniers mois.

LE BUDGET 2019 EN CHIFFRES

Budget global : 266,2 millions d'euros

- **Budget de fonctionnement : 205,4 millions d'euros**
- **Budget d'investissement : 61,16 millions d'euros**

Les grands chapitres de dépenses

- 105,03 M€ pour les solidarités sociales et la santé : petite enfance, personnes âgées, personnes handicapées, insertion
- 52,3 M€ pour les infrastructures, les transports et le numérique
- 21,7 M€ pour l'éducation et la jeunesse
- 4,1 M€ pour l'économie, l'agriculture, la forêt, le tourisme et l'emploi
- 3,47 M€ pour l'aménagement du territoire, l'équipement rural, l'habitat et l'environnement
- 79,6 M€ pour le fonctionnement de la collectivité et des collègues, la gestion immobilière, le remboursement de la dette

ZOOM SUR QUELQUES CHANTIERS 2019

Conformément aux engagements pris dans le cadre du plan stratégique « Haute-Saône 2020 », le Département conduira d'importants chantiers en 2019 et continuera à agir sur deux leviers :

- **d'un côté, il continuera à agir pour faciliter le quotidien des Haut-Saônois** (solidarité, éducation, soutien aux milieux sportif et culturel, logement-habitat, développement du covoiturage...)
- **de l'autre, il concrétisera de grands projets pour préparer l'avenir** (modernisation et sécurisation du réseau routier, déploiement du très haut débit avec la fibre optique, participation aux projets structurants des collectivités locales...).

Ci-après quelques exemples pour illustrer les engagements du Département.

Les infrastructures de communication

En 2019, en section d'investissement, le Département consacre 34,1 M€ à l'aménagement routier et 2 M€ à l'aménagement numérique.

Le Département amplifie son programme de reconnexion aux réseaux national et international entrepris depuis 20 ans. Ainsi, en 2019, le Département investira 14,3 M€ sur les deux routes nationales (RN 57 et RN 19) qui traversent la Haute-Saône. Bien qu'il s'agisse de routes normalement à la charge de l'Etat, le Département apporte un concours financier exceptionnel. Cette décision volontariste permet d'accélérer le calendrier des travaux, de sécuriser les voies existantes et d'améliorer les conditions de circulation des Haut-Saônois.

Education : schéma « Collèges 2021 », plan numérique et restauration scolaire

Pour que les collégiens évoluent dans un environnement propice à la réussite, le Département ne ménage pas ses efforts. Il agit ainsi sur trois postes principaux : les bâtiments, l'équipement numérique et la restauration scolaire.

Les 5 grands chantiers immobiliers en 2019 :

- **collège Cassin à Noidans-lès-Vesoul** > 2,35 M€ pour des agrandissements de locaux, des travaux d'isolation ou encore des réaménagements
- **collège Macé à Vesoul** > 5,66 M€ pour la réhabilitation complète de l'établissement
- **collège Brel à Vesoul** > 4,8 M€ pour la réhabilitation complète de l'établissement
- **collège Pergaud à Villersexel** > 0,55 M€ pour l'isolation thermique du bâtiment et la création d'un ascenseur
- **collège Rostand à Luxeuil-les-Bains** > 0,8 M€ pour démarrer la réhabilitation du collège

Concernant le plan numérique, **près de 66 % des collégiens sont aujourd'hui équipés d'une tablette** soit près de 6 700 tablettes déjà distribuées pour un montant de plus de 3 M€. Le déploiement se poursuivra en 2019 pour que chaque collégien dispose de cet outil.

Sur le volet restauration, le Département amplifie le programme Agilocal 70, qui vise à mieux nourrir nos enfants tout en soutenant l'agriculture locale, en introduisant des produits frais et locaux. Malgré ces efforts, le coût des repas reste inchangé pour les familles : le coût du repas moyen est estimé à 7,76 €, il est facturé 3,10 € à l'élève car le Département prend en charge 4,66 €, soit plus de 60 % du prix du repas.

Le développement de sites d'envergure avec des objectifs d'attractivité et d'emplois

Pour favoriser le développement économique, le Département s'attachera notamment à :

- mettre aux normes l'aérodrome Saint-Adrien à Gray > 1,5M€ seront alloués aux acquisitions de terrains et aux travaux (prolongement et élargissement de la piste)
- **poursuivre la réhabilitation du château de Ray-sur-Saône** > près d'1 M€ sera investi pour la rénovation des toitures, sur les 2 M€ votés par le Département pour mener à bien ce chantier
- **aménager la zone AREMIS à Lure** > 220 000 € accordés en 2019 en fonctionnement et en investissement
- réussir le passage en Délégation de service public du site de La Planche des Belles Filles
- arrêter le modèle le plus pertinent pour la gestion du Golf à Luxeuil (dont le Département aura la pleine jouissance au 1^{er} janvier 2020)

Le soutien à l'habitat

Le Département porte de nombreuses politiques dans le domaine de l'habitat.

Il reconduit sa politique d'aide à la production ou à la réhabilitation de logements à loyer modéré, avec un budget de 1,5 M€ alloué en 2019.

Le Département apporte une prime forfaitaire de 500 € pour les travaux d'amélioration de l'habitat, via la prime « Habiter mieux ». 300 primes sont versées en moyenne par an.

Enfin, le Département conserve la délégation des aides à la pierre, se substituant ainsi aux services de l'Etat pour les dossiers de demande de cette aide, de l'instruction au paiement.

Le soutien au SDIS 70

Le Département renforce son accompagnement au Service départemental d'incendie et de secours, avec une dotation globale de 8,2 M€ en 2019. Certes, on observe une réduction de la participation en fonctionnement dans l'optique de la rationalisation des dépenses de fonctionnement imposée par l'Etat mais cette baisse est compensée par l'attribution d'un fonds de concours en investissement et une participation, comme en 2018, au plan de développement de la télémédecine. Enfin, 3,2 M€ sont dédiés à la construction d'une nouvelle caserne à Jussey, un programme entièrement financé par le Département.

HAUTE SAÔNE LA COURSE EN TÊTE

Contact presse
Véronique DELERY
06 43 72 60 52
veronique.delery@haute-saone.fr

